



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sociologie

de l'Université de Perpignan Via
Domitia

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia - UPVD

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande S3LI150007796

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Perpignan Via Domitia.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette mention offre une formation progressive et cohérente en sociologie, en lien avec les domaines professionnels sur lesquels elle peut déboucher ; elle permet d'acquérir un socle de fondamentaux en sociologie, ainsi qu'une culture générale dans le domaine des *Sciences humaines et sociales*, en offrant des enseignements à la fois théoriques et pratiques. Elle vise, par la connaissance de plusieurs champs spécialisés de la discipline, à donner une capacité d'analyse critique et réflexive et à bien maîtriser les techniques d'enquête. Un parcours *Métiers de l'enseignement* ouvre aux carrières dans les premier et second degrés. Les ouvertures annoncées dans les champs du travail social, de l'ingénierie sociale et du consulting sont en cohérence avec les orientations de la mention. La mutualisation de plusieurs cours avec les autres départements de *Sciences humaines et sociales* (SHS) de l'Université peut permettre des réorientations en cours de cursus.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention se compose de 28 unités d'enseignement (UE) à suivre en 3 ans. Elle comporte plusieurs UE d'ouverture en première et deuxième années mutualisées avec l'histoire et la géographie, ce qui permet une

réorientation éventuelle pour un nombre toutefois très réduit d'étudiants. La mention propose ensuite deux parcours, le premier visant à acquérir une bonne culture générale en *SHS*, le second préparant aux métiers de l'enseignement et de la formation. La formation permet en deuxième et troisième années de couvrir de manière assez complète les différents champs de la sociologie. La fiche d'autoévaluation mentionne l'introduction à la sociologie et à ses méthodes, l'histoire de la pensée sociologique, la sociologie des organisations, la sociologie du cinéma, la sociologie urbaine, la sociologie de l'Amérique du nord, la démographie etc. Elle permet en parallèle d'acquérir des compétences transversales en langues et en informatique. Sous l'angle de la préparation à la vie professionnelle, la mention offre une UE destinée à l'élaboration du projet professionnel personnel et propose d'acquérir la maîtrise des techniques d'enquête par des stages en immersion dans des associations ou des institutions locales et régionales. Une évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée, comme dans les autres départements de l'Université de Perpignan, sur la base de questionnaires fournis par la direction de l'établissement. On ne sait pas ce que le département de sociologie fait des résultats de cette évaluation de la même manière qu'on ignore, à la lecture du dossier présenté, comment fonctionne le contrôle des connaissances ni en quoi consistent précisément les stages d'immersion. Il y a un net décalage entre les intentions affichées et la mise en place précise de ce que cela implique. Le flou reste dominant à ce niveau là.

En ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite, on note l'absence de livret de l'étudiant qui permettrait d'être bien informé sur le cursus. Les efforts de mise à niveau passent par le recours à un enseignant-chercheur contractuel pour encadrer le « plan réussite licence » et par la nomination en conseil bisannuel d'une délégation étudiante en charge d'identifier les candidats au soutien. Un enseignement en travaux dirigés (TD) est proposé au premier semestre pour permettre une bonne maîtrise de la lecture et de l'écriture universitaire. Ces enseignements sont organisés de façon concertée au niveau de l'équipe pédagogique pour permettre une évaluation régulière du niveau des étudiants et lutter ainsi contre leur échec aux examens. Comme dans les autres départements de l'Université, des adaptations sont mises en place par le bureau d'accueil des étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants en formation continue. Le département a passé des accords dans le cadre des programmes Averoës, Erasmus et Crepuq et projette la création d'un campus frontalier avec l'Université de Gérone. Toutefois, aucune précision n'est apportée quant au nombre d'étudiants en sociologie bénéficiaires de ces programmes ni en quoi consiste l'offre en formation de Gérone pas plus que ne sont précisés les taux de réussite en première année (L1). Le dossier présenté pêche là aussi par un manque d'indications concrètes.

Ces défauts se retrouvent de façon encore plus marquée en ce qui concerne l'insertion professionnelle et la poursuite des études des diplômés. Il y a une très faible connaissance du public étudiant, de son profil et de son devenir, ce qui peut paraître surprenant dans un département de sociologie. Il n'y a pas de master recherche en sociologie à l'Université de Perpignan, ce qui amène les étudiants à s'inscrire dans le master professionnel *Pratique de l'intervention sociale*, mais le dossier ne précise pas les effectifs concernés. On apprend tout juste que 12 étudiants ont intégré le master recherche *Etudes européennes* de l'Université de Perpignan en 2013, mais on ne sait pas ce que représente ce nombre sur l'ensemble de ceux qui ont terminé la licence. Le dossier ne donne aucune information sur le devenir des autres étudiants qui poursuivent en master, ni sur ceux qui sortent sans diplôme.

Le pilotage de la mention est assuré par une petite équipe de 8 titulaires complétée par un enseignant-chercheur contractuel. Cette équipe aurait à gérer une cohorte de 30 à 40 étudiants en deuxième et troisième années, sans que le nombre d'inscrits en première année ne soit précisé. Le flou reste de mise même à ce niveau. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Rien n'est indiqué quant au soutien administratif. On ne trouve pas non plus d'indications quant à la présence de professionnels aux côtés de l'équipe pédagogique, ce qui est tout de même inquiétant dans la mesure où le département envisage dans l'avenir la création d'un master professionnel. On ne sait pas non plus de façon précise comment les recommandations de l'AERES ont été prises en considération à l'issue de la précédente évaluation.

- Points forts :

- Une formation équilibrée entre fondamentaux de la sociologie sur le plan théorique et pratique et culture générale dans le domaine des *Sciences humaines et sociales*.
- Existence d'un tronc commun avec d'autres départements qui élargit les possibilités d'orientation.

- Points faibles :

- Dossier mal renseigné, dénotant une autosatisfaction et un manque de distance critique.
- Connaissance très insuffisante du public étudiant et de son devenir
- Pilotage défaillant, voire inexistant.
- Des perspectives d'avenir qui s'appuient sur des orientations floues et non pas sur des données concrètes.

- Recommandations pour l'établissement :

Pour l'avenir de cette mention, il serait indispensable d'améliorer la connaissance du public étudiant, d'utiliser davantage de données concrètes dans l'évaluation, de renforcer les contacts avec le monde professionnel. Il serait urgent de mettre en place un pilotage mieux structuré.



Observations de l'établissement

la Présidence

Réf : 13-14/FL/PA/SC/ 080

☎ 04.68.66.20.02
☎ 04.68.66.20.18
president@univ-perp.fr

✉ 52, avenue Paul Alduy
66860 Perpignan cedex

Perpignan, le 1^{er} juillet 2014.

Le Président de l'Université de Perpignan
Via Domitia

à
Monsieur le Président du comité AERES
aux Membres du comité d'évaluation

Objet : Réponse globale de l'établissement à l'évaluation des formations de l'UPVD

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du comité d'évaluation,

La communauté pédagogique de l'UPVD tient avant tout à remercier les experts pour la qualité de l'attention portée aux dossiers ainsi que pour la prise en compte, dans l'évaluation des formations, tant des contenus et des modalités de l'offre actuelle que des évolutions envisagées pour l'offre future.

En étudiant l'ensemble des rapports d'évaluation, le comité de pilotage a relevé un certain nombre d'éléments récurrents, pour lesquels une réponse à l'échelle de l'établissement semble bienvenue.

Ainsi, la majorité des rapports regrette l'absence ou la non formalisation de conseils de perfectionnement. Sur délibération de la Commission Formation et Vie Etudiante et du Conseil d'Administration de l'UPVD, des conseils de perfectionnement seront instaurés à compter de juin 2014 dans chacune des formations de manière concertée et harmonisée (une feuille de route en définit désormais la composition, les missions et les procédures à l'échelle de l'établissement).

L'évaluation des enseignements par les étudiants sera amenée à évoluer au cours de l'année 2014-2015. En effet, dans le cadre du Programme de Pédagogie Innovante récemment initié par l'UPVD, un groupe de travail dédié vient de se constituer. Celui-ci a pour mission de faire évoluer les questionnaires d'évaluation afin de les rendre plus modulables, plus attractifs et plus pertinents. Cela permettra à l'établissement d'améliorer

le *feedback* des étudiants. Cette appréciation plus fine des enseignements alimentera la réflexion des conseils de perfectionnement.

Un certain nombre d'experts souhaiteraient disposer de davantage d'indicateurs, d'un meilleur suivi des diplômés et de résultats d'enquêtes d'insertion professionnelle plus nourris. Dans le cadre de la politique d'établissement, un gros effort est déployé par l'UPVD depuis 2012 pour améliorer les indicateurs (évolution des effectifs, origine des étudiants, etc.) ainsi que le suivi des étudiants diplômés et non diplômés — par exemple, enquête d'insertion à 6 mois pour les diplômés de licences générales et professionnelles. Certains de ces éléments ne figurent pas dans les dossiers du fait de l'inévitable décalage temporel et d'un taux de réponse parfois encore relativement faible. L'effort de l'établissement s'intensifie, en particulier grâce au Réseau des Alumni qui permettra de mieux suivre le devenir des étudiants et grâce aux projets d'indicateurs complémentaires élaborés par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'UPVD (taux de poursuite d'étude, devenir des non diplômés, etc.)

Pour ce qui a trait à la place des langues et des TICE dans les formations, quelques experts rappellent le caractère obligatoire de ces enseignements. Nous tenons à souligner que la préparation au CLES 1 et au C2i niveau 1 est actuellement incluse dans la totalité des licences généralistes (C2i en licence 1, 2 ou 3, CLES en licence 3). Au niveau des masters, dans une logique de continuité, l'UPVD mettra en œuvre dans l'offre du prochain contrat la préparation au C2i niveau 2 dans les formations pour lesquelles les référentiels existent.

Enfin, les rapports sur certaines formations de licence (AES, éco-gestion, STAPS...) préconisent d'améliorer le taux de réussite des étudiants. Il est frappant que ces formations correspondent aux filières à capacités d'accueil limitées de l'UPVD. Celles-ci bénéficient de la totalité des dispositifs d'aide à la réussite déployés par l'établissement (enseignants relais, méthodologie, PPP, C2i, passerelles de réorientation, etc.) À compter de la rentrée 2014, grâce aux travaux d'un Groupe de Réflexion sur les conditions des études et de l'enseignement et à la création par l'établissement pour les six années à venir d'un Programme de Pédagogie Innovante, divers dispositifs pédagogiques et administratifs seront mis en place pour améliorer la motivation, l'assiduité et la qualité des apprentissages des étudiants engagés dans ces filières, comme dans toutes les autres.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres du comité d'évaluation, l'expression de mes salutations distinguées.

Fabrice LORENTE



Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université de Perpignan Via Domitia – UPVD

Mention : Sociologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3L1150007796

Réponse à l'évaluation

Dans le texte d'évaluation de la Licence de Sociologie en cours, nous repérons quelques notifications d'erreurs et souhaitons y pallier autant que possible.

Le rapport évoque « l'absence d'un livret étudiant ». C'est inexact, nous avons imprimé 1 livret par année de Licence, soit 3 livrets détaillés (de 10 p. en L1, 11 p en L2 et 12 p. en L3). Ils sont doublés par un organigramme et une synthèse des programmes sur le site internet de l'établissement, ainsi que par divers plans de cours, bibliographies et documents publiés sur l'Espace Numérique de Travail (ENT).

La « création d'un campus transfrontalier avec l'université de Gérone » ne nous concerne que d'une manière indirecte, car elle est plutôt liée au Master professionnel PRIS, et non à la Licence générale de Sociologie.

L'effectif des étudiants de Licence est de 160 inscrits (capacité d'accueil limitée négociée avec le Rectorat). Est mentionné qu' « il n'y a pas de conseil de perfectionnement » ; c'est inexact, nous en avons constitué un. L'absence d'indications sur le « soutien administratif » doit aussi être corrigée (nous disposons d'1 secrétariat, 1 conseil de département avec répartition des responsabilités pédagogiques : responsable pédagogique par cycle et par année, responsable de commission pédagogique, responsable Erasmus-Crepuq, responsable du Centre de ressources avec 2 services de tutorat). La « présence de professionnels aux côtés de l'équipe pédagogique » n'apparaît pas dans le programme de licence car elle est réservée au Master.

Concernant les orientations, le Master professionnel est habilité et en place depuis de nombreuses années (Pratiques Réflexives de l'Intervention Sociale), notre projet porte sur son élargissement à un Master recherche (Modes de Vies en Méditerranées) avec un tronc commun en M1 (PRIS + MdvM) et une spécialisation en M2 (parcours professionnel PRIS et parcours recherche MdvM). Ce projet est soutenu par l'établissement.

Dans l'attente de cette accréditation, le Master PRIS absorbe environ 15 étudiants par an, alors que le Master en Etudes européennes et Internationales absorbe également chaque année environ 15 étudiants lauréats de la Licence : ainsi en juin 2014, 15 étudiants de M1 et 7 étudiants de M2 arrivent à soutenance. C'est donc la majorité des étudiants qui trouve là une poursuite d'études.

Points « faibles » : Nous sommes sensibles au devenir et au suivi de notre public, et ne nous reconnaissons en aucun cas dans « l'autosatisfaction et le manque de distance critique ». Cependant, des informations semblent manquer, alors que notre dossier était bien renseigné.

Est évoquée enfin une « connaissance très insuffisante du public étudiant et de son devenir ». Or, nous avons constitué un dispositif pédagogique rigoureux et original (qui nous a valu l'habilitation en « A ») et nous avons porté divers problèmes devant les conseils d'établissement. Quant aux données statistiques concernant le devenir des étudiants, nous convenons du fait d'en manquer, mais ce problème se pose à l'échelle globale de l'établissement.

L'accréditation d'une nouvelle Licence (2014-2019), couplée avec un Master en « Y » (orientation professionnelle et orientation recherche), permettront d'améliorer encore cette offre de formation. Notre effort, dans le cadre de cette prochaine accréditation, que nous préparons avec la même énergie, ira vers un affinement de l'information concernant le devenir des étudiants et leur accompagnement vers l'insertion.

Fait le 19 juin 2014 par le responsable pédagogique de la Licence habilitée (après concertation avec l'ensemble des collègues concernés),

Pr Jean-Louis OLIVE



Le Président de l'Université,
Fabrice LORENTE